



VÉGÉ FERTILOR

**ENGRAIS CONCENTRÉ BASE VÉGÉTALE ET MINÉRALE
RÉTENTEUR ET ÉCONOMISEUR D'EAU NATUREL POUR
TOUS VÉGÉTAUX - TOUTES PLANTATIONS
CONFORME À LA NORME AFNOR NF U 42-002-1 - NPK 3.3.6**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : granulés

Densité : 0,4 +/- 0,2

Odeur : caractéristique

Couleur : brun foncé

pH : sans

Point éclair : sans

Teneur garantie en

matières actives : 3 % d'Azote total (N), dont : 2,5 % d'azote organique (préparation en suspension à base de peptides, polypeptides d'origine végétale). 3 % d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total soluble dans l'eau. 6 % d'Oxyde de Potassium (K_2O) soluble dans l'eau. **Oligo-éléments** : **Bore (B)** totalement soluble dans l'eau : 0,02 %. **Cuivre (Cu)** totalement soluble dans l'eau : 0,06 %. **Molybdène (Mo)** totalement soluble dans l'eau : 0,005 %. **Zinc (Zn)** totalement soluble dans l'eau : 0,05 %.



PROPRIÉTÉS

VÉGÉ FERTILOR est l'association d'un engrais issu d'extraits d'algues marines et d'un rétenteur d'eau naturel à base de fibres de bois agglomérées qui permet d'assurer une alimentation régulière des plantes tout en diminuant les fréquences d'arrosage.

Avantages : **VÉGÉ FERTILOR** rentre dans le cadre des produits issus de matières de bases renouvelables sans impact sur l'environnement. Composition riche en bêtaïne (3,5 %) provenant d'extrait d'algues marines, oligo-éléments, oligosaccharide et polyphénol (favorise l'enracinement). Cet engrais renforce le développement foliaire et racinaire des végétaux ainsi que leur résistance naturelle au stress. **Diminution des fréquences d'arrosage de 30 % à 60 %**, par exemple pour les zones difficiles d'accès (talus, suspensions, etc...) en fonction de la nature du terrain et de sa géographie. Lors des arrosages, l'engrais est partiellement libéré, le rétenteur d'eau se gorge alors d'eau pour une quantité supérieure à 500 % de son poids. Celle-ci pourra ensuite être absorbée par les racines de façon régulière et prolongée.

Domaines d'utilisation : convient pour toutes plantations : massifs, arbustes, jardinières, etc... Il est employé par tous les services espaces verts des municipalités, des communautés de communes ou d'agglomération, les collectivités, les professionnels de l'horticulture, pépiniéristes, arboriculteurs, les golfs lors des carottages des greens, etc...

VÉGÉ FERTILOR est utilisable en agriculture biologique conformément au Règlement (CE) n°834/2007 du Conseil du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le Règlement (CEE) n°2092/91.

